



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2017
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-neuvième session

6-9 mars 2018

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
comptabilité environnementale et économique

Rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique

Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2017/228 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, dans lequel sont décrits la nouvelle organisation des travaux du Comité, les progrès qu'il a accomplis dans son programme de travail à moyen terme. La présentation s'articule autour des cinq domaines de travail du Comité : a) coordination et promotion ; b) travaux méthodologiques relatifs aux cadres normatifs et autres activités de recherche ; c) développement des bases de données ; d) renforcement des capacités statistiques ; e) réponse statistique aux nouveaux problèmes qui se font jour. Les points à débattre viennent en conclusion du rapport.

* E/CN.3/2018/1.



Rapport du Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique

I. Introduction

1. À sa quarante-huitième session, tenue du 7 au 10 mars 2017, la Commission de statistique a adopté sa décision 48/112 (voir E/2017/24, ch. I, sect. C), où elle :

a) A exprimé sa reconnaissance au Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique, qui a fait appliquer à plus grande échelle le Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE) afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la stratégie d'exécution actualisée et qui a remis l'accent sur la coordination d'un programme de travail mondial ;

b) A souligné que le SCEE était utile au calcul des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable ;

c) A prié le Comité d'experts de poursuivre ses travaux d'élaboration de bases de données conformes au SCEE, comprenant notamment les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, les organisations internationales devant établir des estimations en consultation avec les pays et ne pas les publier sans l'accord de ceux-ci ;

d) S'est associée aux efforts de renforcement des capacités du Comité d'experts, notamment à la préparation de cours approfondis et de modules d'apprentissage en ligne sur le SCCE, l'élaboration de directives techniques, dont des notes techniques, la mise en place d'une plateforme de partage des connaissances et le recentrage des efforts sur la coordination de l'assistance technique au niveau mondial ;

e) A donné son accord de principe concernant les domaines prioritaires proposés pour faire progresser le programme de recherche sur le Schéma directeur du SCEE et a prié le Comité d'experts de favoriser la coopération entre tous les groupes techniques concernés ;

f) A approuvé les efforts du Comité d'experts visant à mettre à jour le manuel sur le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale) d'ici à 2020, et a encouragé les pays à intensifier l'expérimentation et la mise à l'essai ;

g) S'est félicitée de la collaboration avec le Comité pour les statistiques et le compte satellite du tourisme de l'Organisation mondiale du tourisme et a demandé qu'une note technique sur les liens entre le SCEE et le compte satellite du tourisme soit élaborée au plus vite ;

h) A invité le Comité à élaborer des documents de promotion du SCEE, notamment pour faire connaître l'utilisation que les décideurs pouvaient en faire.

2. Les travaux du Comité sont organisés selon cinq grands domaines de travail, les membres du Bureau pilotant différentes activités correspondant aux différentes parties du programme de travail. Ces domaines sont les suivants : domaine A – Coordination, piloté par Statistique Canada ; domaine B – Travaux méthodologiques relatifs au cadre normatif et autres activités de recherche, divisé en deux parties : domaine B1 – Schéma directeur du SCEE, piloté par Statistics Netherlands, et domaine B2 – Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes (comptabilité expérimentale), piloté par Eurostat ; domaine C – Développement des bases de données, piloté par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; domaine D – Renforcement des capacités statistiques, piloté par Statistics

South Africa ; et domaine E – Réponse statistique aux nouveaux problèmes qui se font jour, divisé en deux parties : domaine E1, axé sur la communication et piloté par le Bureau australien de statistique, et domaine E2, axé sur le SCEE et les objectifs de développement durable et piloté par l’Institut national de statistique et de géographie du Mexique (INEGI). On trouvera ici un exposé des progrès réalisés en 2017 dans la mise en œuvre du programme de travail à moyen terme pendant l’année écoulée, structuré selon les catégories générales convenues dans le mandat du Comité. Les points à débattre sont présentés dans la section VII.

II. Domaine A. Coordination

3. Les activités de coordination du Comité visent à faire travailler de concert les groupes et organismes internationaux actifs dans le domaine de la comptabilité environnementale (y compris la mise au point de méthodes, la coopération technique, l’élaboration de supports de formation, le développement des capacités nationales et la collecte et la compilation de données), afin d’éviter les activités en chevauchement. La coordination sera encore renforcée par des partenariats avec les organismes régionaux et internationaux compétents et une communication ouverte et transparente sur les composantes du programme.

4. Un Groupe de travail présidé par Statistique Canada été créé pour progresser dans ce domaine ; il est composé de représentants des bureaux de statistique du Canada (présidence), de l’Afrique du Sud, de l’Australie, du Brésil, des États-Unis d’Amérique, du Mexique, des Pays-Bas, de la Suède, de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), d’ONU-Environnement et de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociale du Secrétariat de l’ONU. Le Groupe s’est réuni en vidéoconférence en novembre 2017, afin de convenir de son mandat et des questions prioritaires qui formeront la base de son programme de travail pour 2018.

5. Tous les membres participants ont convenu de faire du nouveau site Web de la Division de statistique, qui est en évolution, une plateforme de partage d’informations sur les activités en cours et les réunions et manifestations liées à la comptabilité environnementale et économique, le site servant donc à appuyer le rôle de coordination du Groupe de travail. Le site aura par exemple un rôle important en regroupant les connaissances accumulées grâce aux différentes initiatives de formation liées au SCEE lancées dans le monde, dont les formations en ligne, les ateliers d’apprentissage et de formation assistés par ordinateur, et les activités d’assistance technique. Un calendrier récapitulatif des réunions, des ateliers et des manifestations liés au SCEE fera l’objet d’un « super-calendrier ». Chacune des manifestations aura sa page, où seront présentées des informations plus détaillées, ordres du jour, documents de réunion et communications. Si la manifestation n’est pas organisée par la Division de statistique, la page de la réunion comportera un lien vers la page des manifestations de l’organisation hôte. Cela permettra d’avoir une vue d’ensemble de ce que font les uns et les autres, avec les coordonnées de temps et de lieu, de manière à éviter les chevauchements d’activités et à stimuler la collaboration entre les différents acteurs. Le site comprendra de plus en plus de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux outils, permettant par exemple d’accueillir des forums et de partager des documents. Il sera également créé une base de connaissances sur le nouveau site.

6. Les groupes et comités qui s’occupent de comptabilité environnementale et économique et de statistiques connexes se sont multipliés, chacun étant doté d’un mandat et d’une structure hiérarchique propres. Vu le nombre de groupes qui travaillent au SCEE et aux statistiques connexes, avec des membres qui se retrouvent

dans plusieurs d'entre eux, on a constaté qu'il conviendrait de revoir leurs mandats pour assurer la meilleure coordination et le moins de doublons possible. La coordination portera sur les comités et les groupes créés par le Comité d'experts concernant la comptabilité expérimentale des écosystèmes.

7. Statistique Canada, avec le soutien des membres du Groupe, mettra au point un projet de programme de travail pour 2018, avec les produits attendus, les délais, et la répartition des responsabilités.

III. Domaine B. Travaux méthodologiques relatifs au cadre normatif et autres activités de recherche

8. Une grande partie du travail du Comité consiste à faire avancer le programme de recherche à la fois pour le Schéma directeur et pour la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE. Plusieurs aspects, intéressant en particulier les classifications, n'ont pas encore été abordés, ni dans un système ni dans l'autre. En outre, les pratiques de mise en œuvre au niveau national mettent en évidence plusieurs problèmes appelant un examen systématique. La présente section décrit les progrès accomplis dans les travaux méthodologiques relatifs au Schéma directeur, aux sous-systèmes du SCEE et à la comptabilité expérimentale des écosystèmes. On s'attachera tout particulièrement à l'examen des questions qui touchent à la fois le Schéma directeur et la comptabilité expérimentale des écosystèmes. Il s'agit par exemple de la classification des couvertures du sol, ainsi que du lien entre la classification des intrants naturels et celle des services écosystémiques, le but étant une harmonisation complète entre le Schéma directeur et la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE.

Domaine B1. Schéma directeur du SCEE

9. La Commission de statistique a donné à plusieurs reprises pour prioritaires le programme de recherche sur le Schéma directeur du SCEE et l'élaboration de documents à l'appui de son application. Le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique a créé à cette fin le Comité technique du Schéma directeur du SCEE, piloté par Statistics Netherlands, et l'a chargé de travailler sur les questions mises en évidence lors de la rédaction du Schéma directeur, les problèmes de compilation et les autres problèmes décelés dans les années suivantes lorsque les pays l'ont mis en application. En vue d'avancer dans le programme de recherche sur le Schéma directeur, on a établi une liste complète révisée des questions à voir, décrites plus en détail. Le Comité d'experts a revu en juin 2017 le programme de recherche et le plan de travail sur le Schéma directeur et a fixé des priorités. La date butoir fixée pour trouver une solution aux problèmes soulevés dans ce programme de recherche est 2019.

10. L'année 2017 a vu des progrès dans les domaines suivants : cadre intégré pour les comptes des activités environnementales (harmonisation des concepts, définitions et classifications des comptes de dépenses de protection de l'environnement, des comptes de dépenses de gestion des ressources, des comptes du secteur des biens et services environnementaux, fiscalité environnementale, subventions environnementales et autres transferts), définition des structures de données aux fins de l'Échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) à l'échelle mondiale, subventions aux combustibles fossiles, comptes des flux de matières pour l'ensemble de l'économie, méthodes de mesure des biens adaptés et techniques d'entrées-sorties. Nombre de ces problèmes ont été examinés à la vingt-troisième réunion du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale (du 17 au

20 octobre 2017) ; les résultats des débats seront regroupés et publiés sur le site de la Division de statistique de l'ONU.

11. Les essais des notes techniques pour les comptes de l'eau, de l'énergie et des émissions atmosphériques ont avancé en 2017. Une note technique sur la mise en relation du SCEE et du compte satellite du tourisme a été mise au point et sera testée dans le courant de l'année 2018. Elle servira aussi de base à l'Organisation mondiale du tourisme, qui mettra au point en collaboration avec la Division de statistique le cadre statistique pour la mesure du tourisme durable. De plus, le Comité technique du SCEE collabore avec divers groupes et initiatives qui s'occupent de domaines précis liés au Schéma directeur du SCEE. Un sous-groupe a notamment été créé pour avancer les travaux consacrés aux dépenses de biodiversité, à l'occasion de la mise à jour et de la révision de la classification des activités environnementales.

Domaine B2. Comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE

12. La stratégie d'application du SCEE, à laquelle la Commission de statistique a donné son accord de principe à sa quarante-septième session (voir E/2016/24, ch. I, sect. B, décision 47/106, par. f)), prévoit une mise à jour de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE d'ici à 2020, compte tenu de l'expérience accumulée grâce aux essais et aux initiatives d'expérimentation. Le Comité a avancé ses travaux de révision de la comptabilité expérimentale, qu'il est prévu d'achever d'ici à la fin de 2020. Un Comité technique de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE, piloté par Eurostat, a été créé pour faire avancer le programme de recherche et assurer direction et concours techniques à la révision prévue. On a défini les domaines de recherche et les principaux problèmes à régler, et prévu des moyens de régler les problèmes soulevés par différents points de la révision à partir de la documentation présentée pour discussion à la douzième réunion du Comité (juin 2017), en intégrant les retours d'information collectés à la réunion du Comité technique (septembre 2017) et à la réunion du Groupe de Londres sur la comptabilité environnementale (octobre 2017).

13. Une demande de levée de fonds destinés à la révision de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE au-delà des bureaux nationaux de statistique a été envoyée aux membres du Comité d'experts et aux autres entités ayant participé précédemment à ses travaux. De plus, les membres du Comité se sont employés à lever des fonds dans leur pays. Les pays se sont engagés fermement à soutenir la révision du SCEE par des contributions en nature, mais il est besoin de trouver des fonds supplémentaires afin de pouvoir recruter un éditeur et des experts en vue d'avancer le programme de recherche, en complément de ceux qu'ont déjà promis Eurostat et quelques pays en nombre limité. En outre, le projet de Comptabilisation du capital naturel et de valorisation des services écosystémiques¹, financé par l'Union européenne, apportera un concours à ce programme de recherche par la rédaction de documents techniques et de directives sur les pratiques de référence, qui feront l'objet d'essais dans les cinq pays partenaires du projet (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Inde et Mexique). Le Comité a décidé d'entamer la révision tout en continuant à rechercher des fonds.

14. Un programme de recherche sur la comptabilité expérimentale des écosystèmes a été accueilli avec satisfaction par la Commission de statistique à sa quarante-quatrième session (voir E/2013/24, ch., sect. C, décision 44/104, par. e), puis actualisé par le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique à sa

¹ Voir <https://seea.un.org/home/Natural%20Capital%20Accounting> [en anglais].

onzième réunion (tenue à New York, du 22 au 24 juin 2016). En 2017, le Comité d'experts a défini des domaines prioritaires de ce programme, en convenant de produits, de délais et d'objectifs à atteindre. Les domaines de recherche ainsi définis ont été répartis en quatre groupes principaux : a) recherche spatiale ; b) état des écosystèmes ; c) services écosystémiques ; d) traitement comptable et valorisation.

15. Pour chacun de ces domaines, le Comité d'experts a convenu de formuler les points à inclure dans la révision en a) décrivant le problème et les principales questions de la recherche ; b) examinant les rapports entre les questions ; c) suggérant un calendrier et une méthodologie ; d) donnant une première idée des communautés qui pourraient s'intéresser à l'avancement des travaux de recherche. Un auteur responsable sera nommé pour chacune de ces activités, appuyé par un petit groupe d'auteurs participants qui apporteront un concours de fond à la solution des problèmes évoqués.

16. On prévoit que dans le cadre de la révision l'Agence fédérale allemande pour la conservation de la nature [*Bundesamt für Naturschutz*] organisera en avril 2018, en collaboration avec la Division de statistique de l'ONU et ONU-Environnement, un atelier international sur la valorisation des services et des avoirs écosystémiques dans le contexte de la comptabilité du capital naturel, afin de faire progresser la recherche sur la valorisation inscrite au programme. De plus, la Division de statistique accueillera en 2018 à New York un forum d'experts sur la comptabilité des écosystèmes, analogue à ceux qui avaient été organisés en 2013 et 2015. L'une et l'autre manifestations bénéficieront de l'apport du projet précité de Comptabilisation du capital naturel et valorisation des services écosystémiques et des cinq pays partenaires. On recrutera le moment venu un éditeur pour coordonner la rédaction de la version révisée.

17. Le Comité d'experts met actuellement la dernière main aux recommandations techniques complémentaires de la Comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE de 2012, en tenant compte des résultats obtenus grâce à plusieurs larges consultations sur les différentes rédactions, et de la consultation finale entre membres du Comité. On compte que les recommandations techniques seront publiées à la fin de 2017.

IV. Domaine C. Développement des bases de données

18. Comme la Commission de statistique l'avait recommandé à sa quarante-septième session (voir E/2016/24, ch. I, sect. B, décision 47/106, par. f), le Comité d'experts s'est penché sur la marche à suivre en vue de la constitution et de la diffusion d'ensembles de données mondiales basées sur le SCEE. Il a redit qu'il était urgent de constituer une base de données pour appuyer la définition, aux niveaux national et international, de politiques intégrées pour le Programme de développement durable à l'horizon 2030², y compris pour le suivi au moyen des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

19. À sa onzième réunion, en juin 2016, le Comité d'experts a souligné qu'il importait de développer les ensembles de données du SCEE pour offrir une base aux politiques économiques et environnementales, ainsi qu'à la réalisation des objectifs de développement durable. Il a convenu qu'il fallait procéder de manière pragmatique, en commençant par un petit nombre de comptes prioritaires, et en en développant peu à peu le nombre de comptes et le degré de détail. Les critères étant la pertinence pour les politiques, la disponibilité des données et les incidences en matière de ressources, il a choisi les comptes ci-après du SCEE comme priorités pour

² Résolution 70/1 de l'Assemblée générale.

la constitution d'ensembles de données mondiales : comptes des émissions atmosphériques, comptes de l'énergie, compte des flux de matières dans l'ensemble de l'économie, comptes des terres et comptes de l'eau.

20. Le Comité d'experts a fait valoir combien il importe de constituer des ensembles de données mondiales de SCEE à partir des ensembles nationaux ou internationaux dans toute la mesure du possible. Cette stratégie permet de garantir la cohérence quelle que soit la source des données, et limite la charge de travail pour les pays. La stratégie de base consiste à utiliser quand c'est possible les données correspondant au Schéma directeur du SCEE disponibles dans les pays, en les complétant par des estimations basées sur les données disponibles de source internationale (voir plus loin).

21. Afin de faciliter la transmission des données, plusieurs organisations internationales (Eurostat, FAO, OCDE, ONU-Environnement et Division de statistique) travaillent actuellement de concert pour développer et appliquer le cadre SDMX aux comptes du SCEE. Les définitions de structure de données (DSD) mondiales pour les cinq comptes prioritaires du SCEE devraient avoir été validées par le Groupe propriétaire du SDMX avant la fin de 2017 et passer par une phase d'essais au premier trimestre de 2018.

22. Comme pour d'autres domaines statistiques (comptes nationaux par exemple), les pays auront la possibilité d'utiliser des questionnaires au format Excel avec un logiciel de conversion pouvant livrer des fichiers SDMX pour la transmission de données. Le logiciel de conversion sera fourni par l'organisation internationale responsable de la collecte des données.

23. Dans les cas où les pays n'ont pas encore compilé de comptes SCEE, il est envisagé de faire utiliser par les organisations internationales, partout où ce sera possible, des techniques d'estimation permettant d'ajouter des données estimatives pour ces pays dans les bases de données mondiales. Afin d'avoir la meilleure qualité, et l'appui des pays concernés, on présentera les estimations obtenues aux pays pour validation avant de les diffuser. Les données estimatives seront par ailleurs clairement marquées comme estimations et non statistiques officielles. Les données ne seront diffusées qu'avec le consentement préalable du pays concerné.

24. Deux domaines où les techniques d'estimation donnent des résultats encourageants sont les comptes des émissions atmosphériques et de l'énergie conformes au SCEE. Les comptes estimatifs des émissions atmosphériques de gaz à effet de serre peuvent être calculés à partir des inventaires d'émissions atmosphériques communiqués en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques³, au moins par les pays de l'Annexe I à la Convention-cadre, les comptes estimatifs de l'énergie peuvent s'obtenir à partir des bilans énergétiques produits par l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Dans les deux cas, la méthode d'estimation sera présentée pour approbation au Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique. Une version simplifiée de l'outil informatique de calcul des flux physiques d'énergie (PEFA) d'Eurostat a été mise au point par la Division de statistique pour l'obtention de comptes de l'énergie à partir des bilans énergétiques de l'AIE, avec des coefficients par défaut. Ces coefficients peuvent être modifiés par les pays si des données plus détaillées sont disponibles. Les essais de l'outil simplifié de calcul des PEFA commenceront en 2018. La méthode de compilation des comptes de l'énergie à l'aide de l'outil simplifié et les résultats des essais seront examinés lors d'une prochaine réunion du groupe d'experts.

³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

25. ONU-Environnement et le Panel international pour la gestion durable des ressources ont également entrepris de mettre à jour la base de données sur les flux mondiaux de matières et de rédiger un manuel mondial sur les comptes des flux de matières ; ces travaux permettront à terme d'avoir un ensemble de données internationales sur les comptes de flux de matières pour l'ensemble de l'économie qui soit aligné sur le SCEE.

26. La Division de statistique prévoit de diffuser la base de données conforme au SCEE. Il est à noter que les bases de données de pays ne seront diffusées que pour les pays dont on aura reçu l'approbation préalable. Le renforcement et l'amélioration indispensables des statistiques de base restent un élément important du programme de travail des pays à l'appui de la mise en application du SCEE et plus largement d'autres activités.

V. Domaine D – Mise en œuvre du renforcement des capacités statistiques

27. Le Comité d'experts a procédé en 2017 à la troisième évaluation mondiale de la mise en application du SCEE au niveau des pays, qui avait pour but de livrer des renseignements sur l'ampleur de l'application dans les pays du Schéma directeur du SCEE et de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE. L'évaluation mondiale de 2017 rend compte des progrès obtenus depuis les évaluations précédentes (2006 et 2014) et livre les données nécessaires pour une analyse des lacunes à partir de laquelle différentes organisations régionales alimenteront leurs initiatives de renforcement des capacités. L'objet de ces initiatives reste de donner d'ici à 2020 les moyens d'appliquer le Schéma directeur du SCEE à 100 pays et d'appliquer la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE à 50 pays, ce qui correspond aux cibles de la stratégie d'application du SCEE.

28. L'enquête d'évaluation mondiale de 2017 a été envoyée aux 193 États Membres, ainsi qu'à d'autres territoires. En novembre 2017, 108 réponses avaient été reçues, soit un taux de réponse de 56 %. Des pays répondants, 65 pour cent (70 pays) avaient des programmes de comptes environnementaux et économiques, et 19 pour cent de plus (20 pays) prévoyaient de commencer à compiler des comptes dans un avenir proche. C'est par rapport à 2014 une augmentation de 30 pour cent du nombre de pays qui ont un programme de comptes environnementaux et économiques. On pourra consulter le détail de l'évaluation mondiale de 2017 dans un document d'information.

29. Les commissions régionales et les organismes internationaux ont lancé ou prévoient pour le court et le moyen terme plusieurs initiatives pour appuyer la mise en application de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE dans les pays. L'intention est de partir pour ces initiatives des résultats de l'évaluation mondiale de 2017 afin d'exploiter les possibilités de synergie quand elles existent.

30. De nombreuses initiatives de développement des capacités dans les pays ont été centrées en 2017 sur l'apprentissage en ligne. La Division de statistique a collaboré avec la Commission économique pour l'Europe et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique) pour faire traduire respectivement en russe et en arabe les modules en ligne sur le Schéma directeur du SCEE. Ces modules font partie d'initiatives d'apprentissage mixte conçues pour servir d'introduction au Schéma directeur du SCEE. Les participants acquerront des connaissances techniques et une expérience pratique de la compilation des comptes, ainsi qu'une expérience de l'appui à la définition des politiques. La Division de statistique et les commissions régionales comptent avoir mené à bien les deux initiatives au cours du premier semestre de 2018.

31. L'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) et la Commission économique pour l'Afrique ont déjà dispensé le cours en ligne sur le Schéma directeur du SCEE, dans le cadre des activités visant à élargir le nombre de domaines thématiques représentés sur la plateforme d'enseignement en ligne de l'ISAP. Il y a eu environ 260 participants d'Afrique et d'Asie à cette formation en ligne.

32. Développant les cours en ligne précédents sur le Schéma directeur du SCEE, la Division de statistique met également au point des modules approfondis sur l'eau, l'énergie et les écosystèmes. Les modules d'apprentissage en ligne sur les comptes de l'eau et de l'énergie du SCEE sont en cours d'achèvement ; le Comité technique du Schéma directeur du SCEE a assuré en 2017 l'encadrement technique pour les deux modules. Ces derniers seront lancés en 2018 dans le cadre des initiatives d'apprentissage mixte. De même, la Division de statistique a achevé en 2017 la mise au point de modules d'apprentissage en ligne sur la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE. Le Comité technique de la comptabilité expérimentale a assuré l'encadrement technique de ces modules, que la Division de statistique compte lancer en 2018. Tous les cours d'apprentissage en ligne sont affichés sur le site de la Division de statistique⁴. Il y aura en 2018 plusieurs cours dispensés dans différentes régions du monde, en ligne et en personne, sur l'eau, l'énergie et les écosystèmes.

33. Outre l'apprentissage en ligne, plusieurs projets en cours ont pour objet de renforcer les capacités et de faire mettre le SCEE en application dans les pays. Le projet, financé par l'Union européenne, de Comptabilisation du capital naturel et de valorisation des services écosystémiques, destiné à faire progresser la comptabilité des écosystèmes, a organisé en 2017 des missions de démarrage pour tous les pays du projet. Il comprend la définition de plans nationaux, de comptes pilotes de comptabilité expérimentale des écosystèmes, et d'indicateurs, dans le contexte des initiatives internationales et des initiatives de promotion du partage des connaissances, le but étant d'élargir la communauté des praticiens de la comptabilité du capital naturel et de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE. Un atelier régional sur la comptabilité des écosystèmes, qui a réuni une centaine de participants des pays du projet et d'autres pays d'Asie, a eu lieu en Chine en novembre 2017.

34. La prochaine réunion du Séminaire OCDE-Commission économique pour l'Europe de l'ONU sur l'application du SCEE, qui aura lieu à Genève les 21 et 22 février 2018, aura pour objet de déterminer les priorités et les besoins des pays dans le cadre de la mise en application du SCEE.

35. Axé lui aussi sur le renforcement des capacités en comptabilisation du capital naturel, le programme WAVES [Wealth Accounting and Valuation of Ecosystem Services – Comptabilisation du capital naturel et valorisation des services écosystémiques] de la Banque mondiale comporte actuellement une formation, des ateliers et un soutien visant à faire institutionnaliser la comptabilisation du capital naturel au Botswana, en Colombie, au Costa Rica, au Guatemala, en Indonésie, aux Philippines et au Rwanda. De plus, le deuxième Forum sur la comptabilisation du capital naturel au service de meilleures politiques publiques, tenu en 2017 à la Haye, a été consacré aux moyens dont les pouvoirs publics, les milieux d'affaires et d'autres peuvent faire servir la comptabilisation du capital naturel à la poursuite des objectifs de développement durable. Le forum a été piloté par la Banque mondiale en collaboration avec la Division de statistique et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.

36. La Division de statistique a achevé un projet de la neuvième tranche du Compte du développement des Nations Unies, qui a servi à aider les États Membres à calculer

⁴ <https://elearning-cms.unstats.un.org/> [en anglais – modules en anglais, en arabe et en russe].

et renforcer les statistiques de l'environnement et la comptabilité environnementale et économique intégrée en vue de mieux suivre leur développement durable. Le volet comptabilité du projet visait tout particulièrement à renforcer les capacités institutionnelles et techniques des bureaux nationaux de statistique et des entités compétentes de l'Indonésie, de la Malaisie et de l'Ouganda. Le projet comprenait la définition de plans nationaux, en consultation avec les parties prenantes nationales, et la compilation de certains comptes, choisis en fonction des priorités du pays et des données disponibles. L'Indonésie a compilé les comptes de l'énergie et des émissions atmosphériques, la Malaisie ceux de l'eau et de l'énergie, le Kenya les comptes de l'énergie et l'Ouganda les comptes de l'eau. Des ateliers régionaux de conclusion, organisés en collaboration avec la Banque mondiale et les commissions régionales, ont été consacrés aux applications pour les politiques et à la diffusion du SCEE.

VI. Domaine E. Réponse statistique aux nouveaux problèmes qui se font jour

37. Le Comité d'experts a choisi comme activités centrales importantes du groupe la communication et l'intégration du SCEE, en particulier sur les objectifs de développement durable, dans les prochains débats sur les politiques. Du fait que le SCEE est une nouvelle norme, il importe de bien communiquer les informations sur la compilation des comptes du SCEE aux bureaux de statistique. Dans de nombreux pays, le SCEE peut être mis en application à partir des données nationales disponibles dans diverses bases de données administratives et autres. En outre, il faut qu'il serve de schéma d'organisation pour les données existantes, pour la mise en évidence des lacunes et pour améliorer et intégrer la collecte des données dans la production de statistiques. Il permet aussi d'amener différents ministères et entités à travailler ensemble au développement d'une base intégrée de données environnementales et économiques. Outre son utilité comme schéma d'organisation statistique, il faut aussi bien expliquer aux utilisateurs, par des applications pratiques, comment il peut servir de cadre d'analyse et de définition des politiques à l'appui de la prise de décision intégrée sur les politiques.

Domaine E1. Communication

38. La réunion de direction du Comité d'experts en juin 2017 avait été précédée d'un séminaire conçu pour aider les membres du Comité à mettre en évidence des possibilités d'intégration du SCEE. Il leur a permis de se faire une idée bien étayée des principales entités à cibler pour promouvoir le SCEE, et de la manière de susciter leur participation, en particulier par des messages adaptés au contexte et des moyens de communication en phase avec les auditoires visés. À la fin du séminaire, le Comité avait pu mettre en évidence de multiples points d'accès concrets, nationaux et internationaux, pour promouvoir le SCEE, ainsi que des modes de communication possibles vers ces points.

39. Le Comité, piloté par le Bureau australien de statistique, a mis la dernière main à une stratégie de communication actualisée qui, tirant parti des résultats du séminaire, facilitera l'application du SCEE et l'intégration de son usage dans la définition intégrée des politiques. La stratégie est d'orientation pratique, mettant en valeur des messages centraux cohérents adaptés aux besoins et aux intérêts des auditoires visés, de manière à exercer une influence stratégique sur des parties prenantes importantes. Elle suppose que les membres consacrent des efforts personnels à la promotion du SCEE, suivent les progrès par des mesures concrètes, et

informer le secrétariat tous les trimestres des progrès et des réalisations. La stratégie de communication est disponible dans un document d'information.

40. Le nouveau site du SCEE lancé en septembre 2017 sera une des principales plateformes où la stratégie de communication trouvera son expression concrète. Du fait qu'il est appelé à être le principal moyen de communication avec la société civile et d'autres entités autres que techniques, on lui préservera un caractère général et accessible au grand public, en limitant le plus possible l'usage de vocabulaire technique.

41. Pour que l'adoption informée et déterminée du SCEE se poursuive, la Division de statistique de l'ONU lancera au début de 2018, avec l'aide du Bureau australien de statistique, une initiative coordonnée devant aboutir à la publication d'un bulletin d'information périodique. Ce bulletin sera un complément important de la stratégie de communication appuyant l'application du SCEE. La conception en sera souple, le but étant d'attirer des auditoires multiples en publiant sur des sujets très divers, actualités et manifestations pertinentes, progrès techniques, liens vers les politiques, études de cas d'applications réussies du SCEE, avancement des projets, et lectures contemporaines pertinentes. Le bulletin, qui fera fond sur le concours des États Membres, sera envoyé par courrier électronique aux membres du Comité, aux responsables locaux du SCEE et à d'autres abonnés. Pour toucher le plus d'auditoires possible, on y adoptera un style accessible, et il y aura sur le nouveau site Web du SCEE un lien permettant de s'y abonner.

42. Le projet Comptabilisation du capital naturel et valorisation des services écosystémiques (financé par l'Union européenne) contribuera à la réalisation de la stratégie de communication du SCEE en établissant son site Web du projet et en mettant en place sur le site du SCEE une plateforme de connaissances. Une section particulière sera dédiée aux résultats sera incluse dans le bulletin trimestriel du SCEE.

Domaine E2 – SCEE et objectifs de développement durable

43. À sa douzième réunion, en juin 2017, le Comité d'experts a réaffirmé l'importance du SCEE pour le programme de politiques inscrit dans les objectifs de développement durable. Les cadres intégrés tels que le SCEE offrent un tableau des synergies et des arbitrages possibles utilisable à l'appui de ce programme. Le Comité d'experts a fait valoir la nécessité de procéder de manière stratégique pour promouvoir le SCEE dans la poursuite des objectifs de développement durable, et constitué un groupe piloté par l'INEGI chargé de définir une stratégie à cet égard. Le Comité d'experts a recommandé à ses membres de travailler dans l'avenir immédiat avec les entités responsables des indicateurs environnementaux, notamment ONU-Environnement et la FAO. Les membres du Comité d'experts, en particulier ceux qui sont également membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, devraient s'activer pour faire en sorte que ces indicateurs traduisent le cas échéant les normes du SCEE. Le Comité a demandé en particulier que soit définie une liste succincte d'indicateurs où il aura la possibilité d'influer sur le choix des méthodes de définition des indicateurs. Il a constaté aussi qu'il faudra définir une stratégie à moyen terme qui garantisse qu'il soit bien reconnu comme l'entité officiellement responsable de l'examen des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pour lesquels le SCEE a sa place. Cette stratégie à moyen terme sera élaborée en vue d'être présentée au Comité à sa treizième réunion.

VII. Points à débattre

44. **La Commission est invitée à exprimer son avis sur les points suivants :**

a) **Les activités envisagées pour améliorer la coordination et éviter les chevauchements dans la définition des méthodes et le renforcement des capacités, s'agissant du SCEE et des statistiques connexes (section II) ;**

b) **La démarche envisagée pour avancer le programme de recherche du Schéma directeur du SCEE et la révision de la comptabilité expérimentale des écosystèmes du SCEE (section III) ;**

c) **La démarche visant à lancer une base de données mondiale sur le Schéma directeur du SCEE, en donnant la vedette à la nécessité de développer et de renforcer les données de base fondant les comptes et d'autres statistiques (section IV) ;**

d) **Les activités de renforcement des capacités et la stratégie axée sur l'apprentissage en ligne, les ateliers pratiques en personne et l'appui technique dans les pays (section V) ;**

e) **La stratégie de communication et les activités envisagées pour la promotion le cas échéant du SCEE aux fins des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (section VI).**
